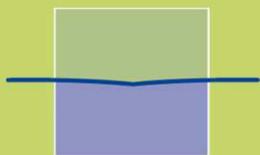




9^{ème} Comité de pilotage Natura 2000 Marais poitevin



Le 22 janvier 2014 à Benet



Etablissement public
du Marais poitevin



Ordre du jour



- 1) Éléments de rappel
- 2) Avancement du processus contractuel
- 3) Evaluation et réécriture du Document d'Objectifs
- 4) Dispositifs de suivi de la biodiversité
- 5) Outils de communication



1/ ELEMENTS DE RAPPEL

NATURA 2000: EN EUROPE ET EN FRANCE

LE SITE DU MARAIS POITEVIN

HISTORIQUE DU SITE

GOUVERNANCE DU SITE



La démarche Natura 2000

- Deux directives européennes :
 - ✓ Directive Oiseaux (1979)
 - ✓ Directive Habitats (1992)
- Esprit de mise en œuvre (voir note du dossier)
- 27 000 sites terrestres et marins en Europe pour 18% du territoire de l'Union Européenne
- 1 700 sites en France soit 12, 5% du territoire métropolitain



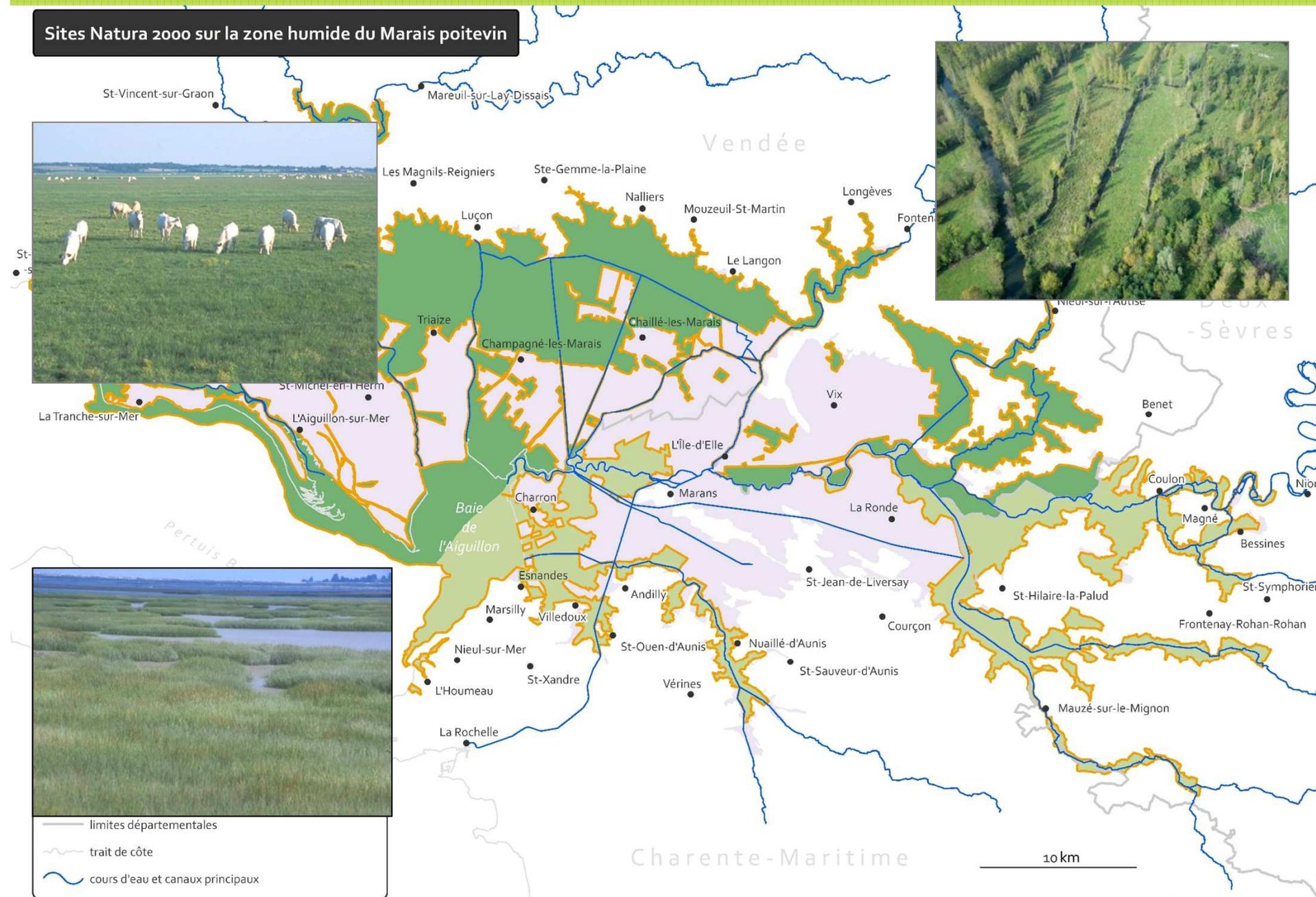
Le site du Marais poitevin

- **Concerné par les deux directives européennes**
- **Site d'importance nationale et européenne**
- **Un site vaste et complexe qui nécessite une stratégie claire et partagée pour une mise en œuvre adaptée**



Le site Natura 2000 du Marais poitevin : 1 ZPS, 2 ZSC

Sites Natura 2000 sur la zone humide du Marais poitevin





Historique Marais poitevin

- 1989 : plainte déposée contre la France
- 1999 : contentieux européen
- 2001 : « Plan Roussel » et début des travaux d'élaboration du Document d'Objectifs
- 2003 : Approbation du DOCOB
- 2010 : signature des premiers contrats N2000



Gouvernance du site

- Etat Français responsable devant la commission européenne de la mise en œuvre des directives
- EPMP : opérateur du site
- PIMP : animateur délégué du site
- COPIIL : ajuste et valide les propositions de l'opérateur, suit la mise en œuvre des actions



2/ AVANCEMENT DU PROCESSUS CONTRACTUEL

CHARTES NATURA 2000

CONTRATS NATURA 2000

MESURES AGRI-ENVIRONNEMENTALES



La boîte à outils Natura 2000

Trois modalités d'engagements volontaires sur 5 ans :

1 - LA CHARTE N2000

Pas de surcoût de gestion, non rémunéré

2 - LES CONTRATS N2000 : HORS SAU

Mise en œuvre de pratiques qui entraînent un surcoût de gestion donc un remboursement des frais sur facture = 17 contrats signés

3 - LES MAE : PARCELLES AGRICOLES

Indemnités à l'ha pour la mise en œuvre de pratiques adaptées = environ 25 000 ha de prairies sous contrat

Dans les 3 cas : possibilité d'exonérations fiscales



La Charte Natura 2000

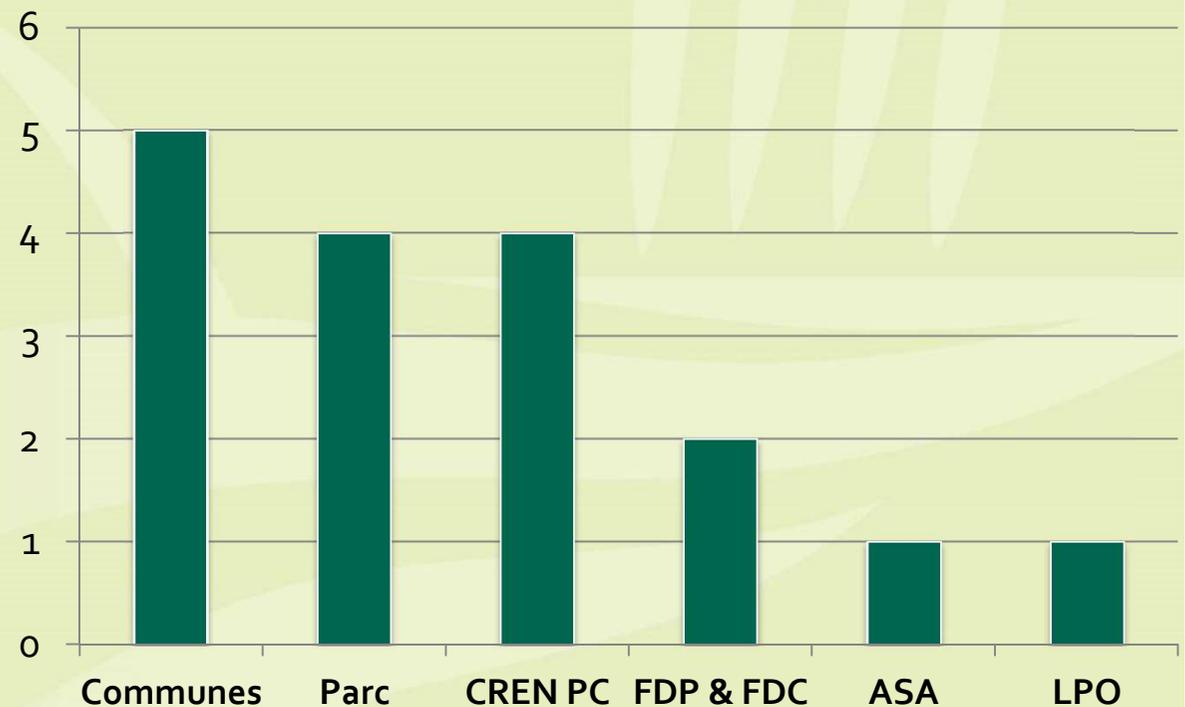
- 1 charte « littoral » à Marans
- 17 chartes « peupleraie » par l'association des Pré-cloux à Magné



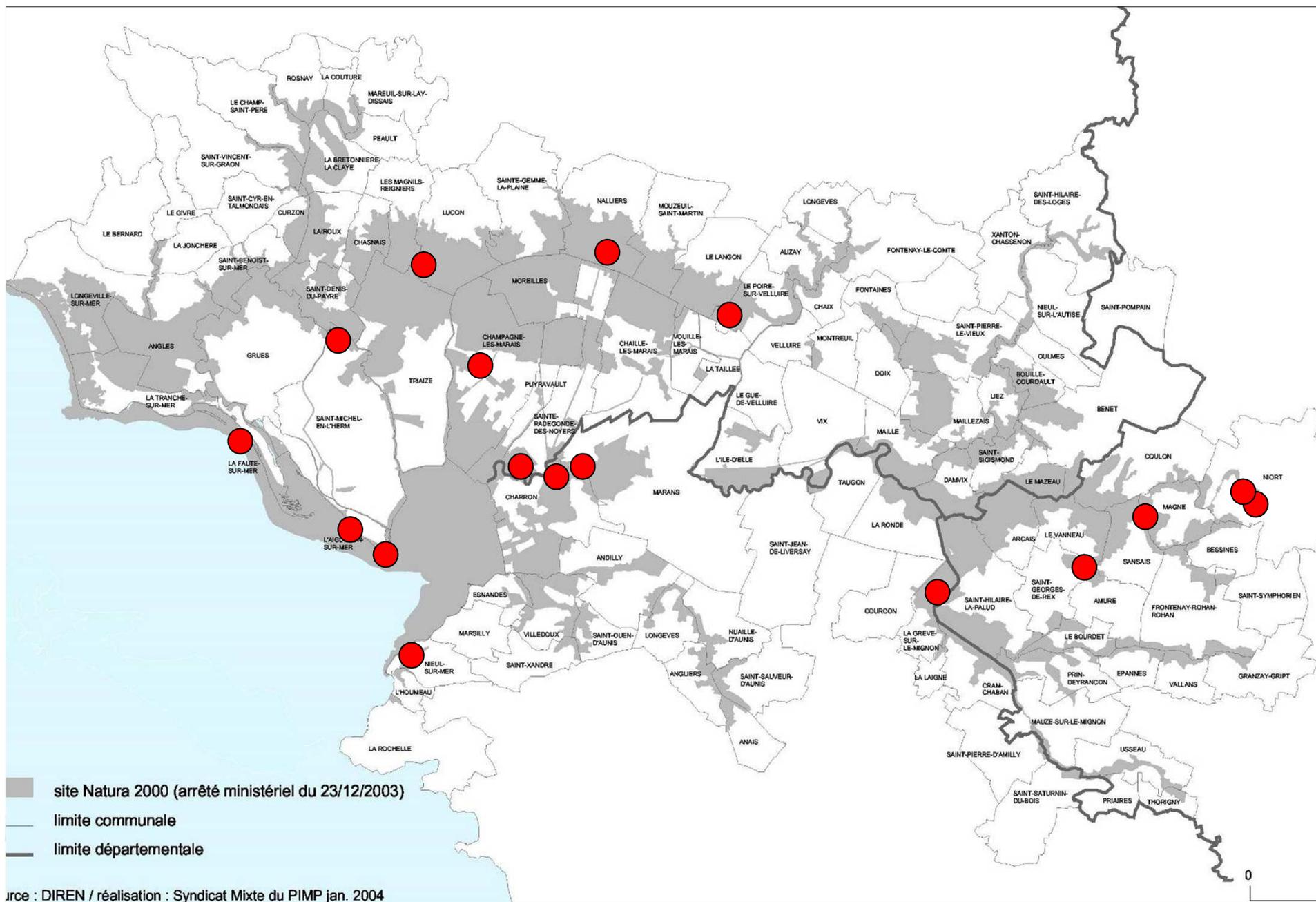
Les contrats Natura 2000

- 1/ Milieux ouverts
- 2/ Haies
- 3/ Littoral
- 4/ Boisements
- 5/ Mares et trous de bri
- 6/ Plans d'eau cynégétiques
- 7/ Ouvrages hydrauliques
- 8/ Hydraulique
- 9/ Poissons
- 10/ Ripisylves
- 11/ Loutre
- 12/ Habitats et espèces

De 2010 à 2013 : 17 contrats signés : 650 000€



Localisation des contrats Natura 2000



EXEMPLE 1 : Marais du Galuchet

un contrat
hydraulique



un contrat
paysager



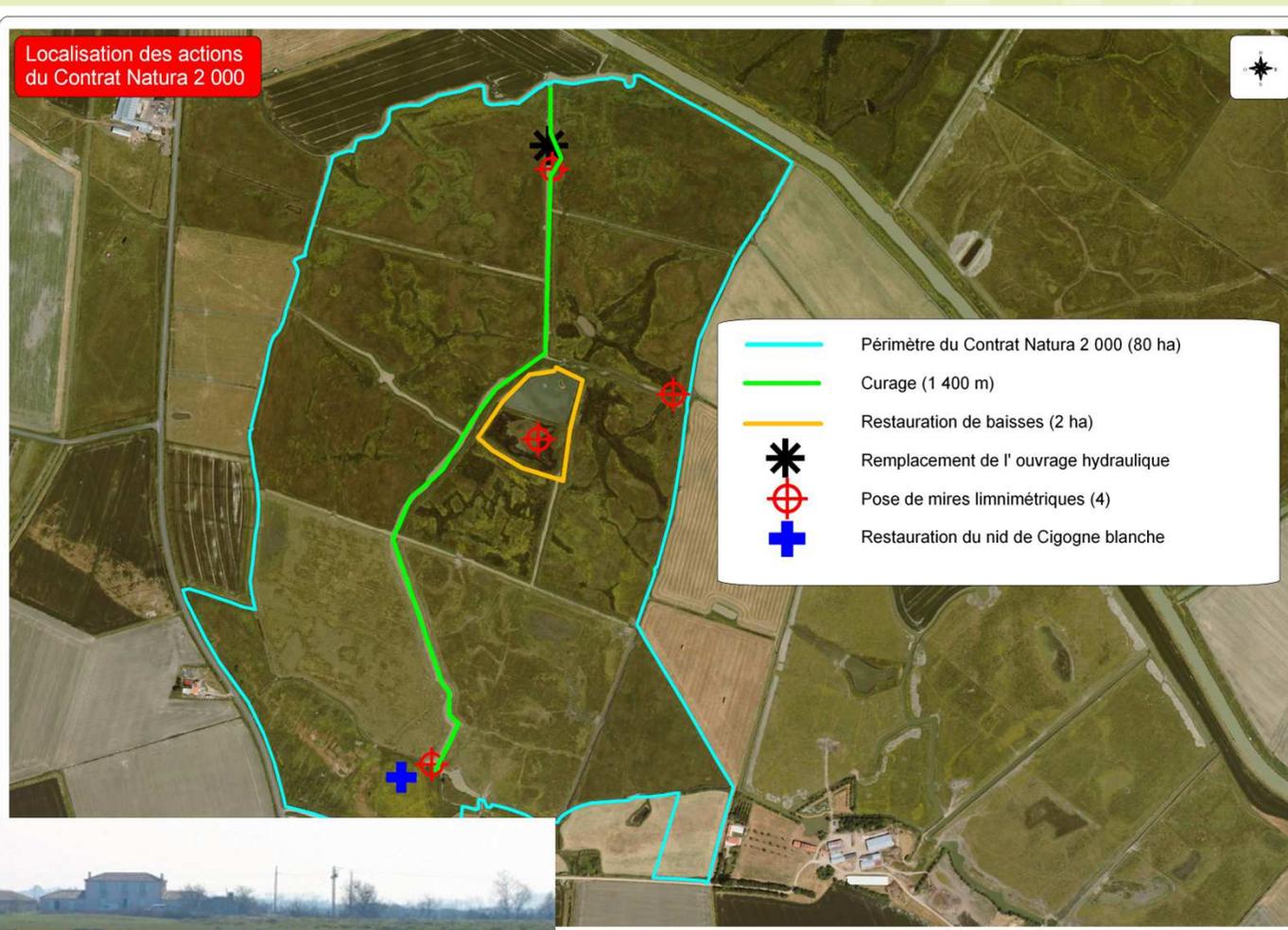
► 25 frênes têtards, 7,6 km de ripisylve, 1,5 km de canaux, 28 ha restaurés et entretenus

► création d'un service « Espaces naturels », du matériel adapté, un savoir faire, une reconnaissance

« capitale de la biodiversité » 2013



EXEMPLE 2 : Réserve Naturelle Régionale de Choisy





EXEMPLE 3 : Restauration des lagunes du marais Gatineau

Gatineau - ASA du Marais Gatineau



Avant travaux

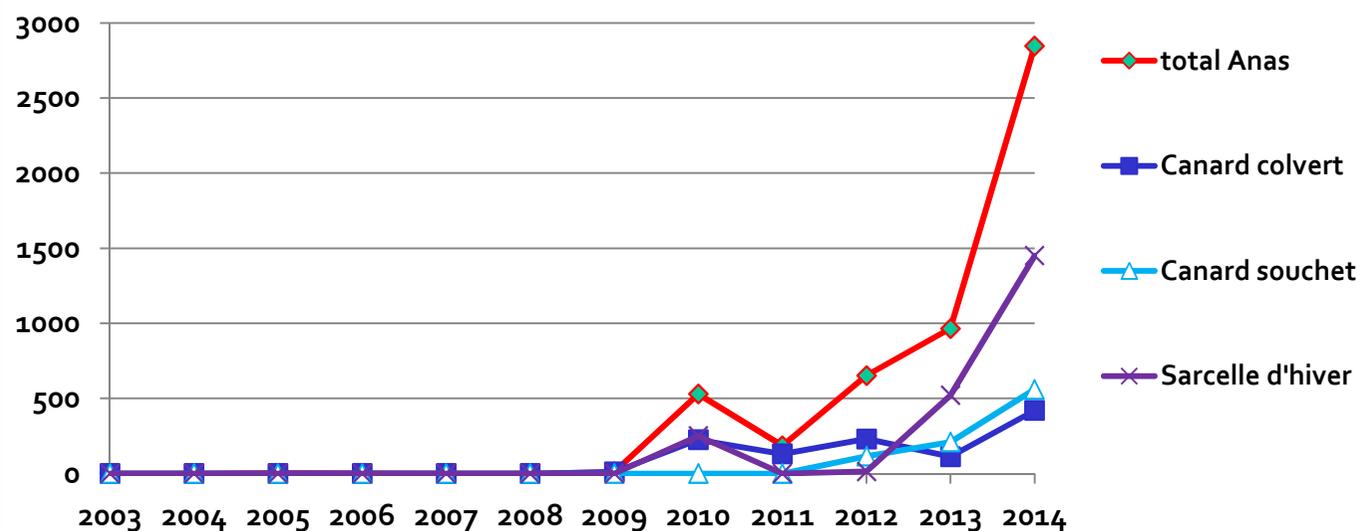


Après travaux





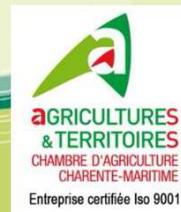
Evolution des effectifs d'anatidés en période d'hivernage (données mi-janvier) sur le site de la Prée Mizottière

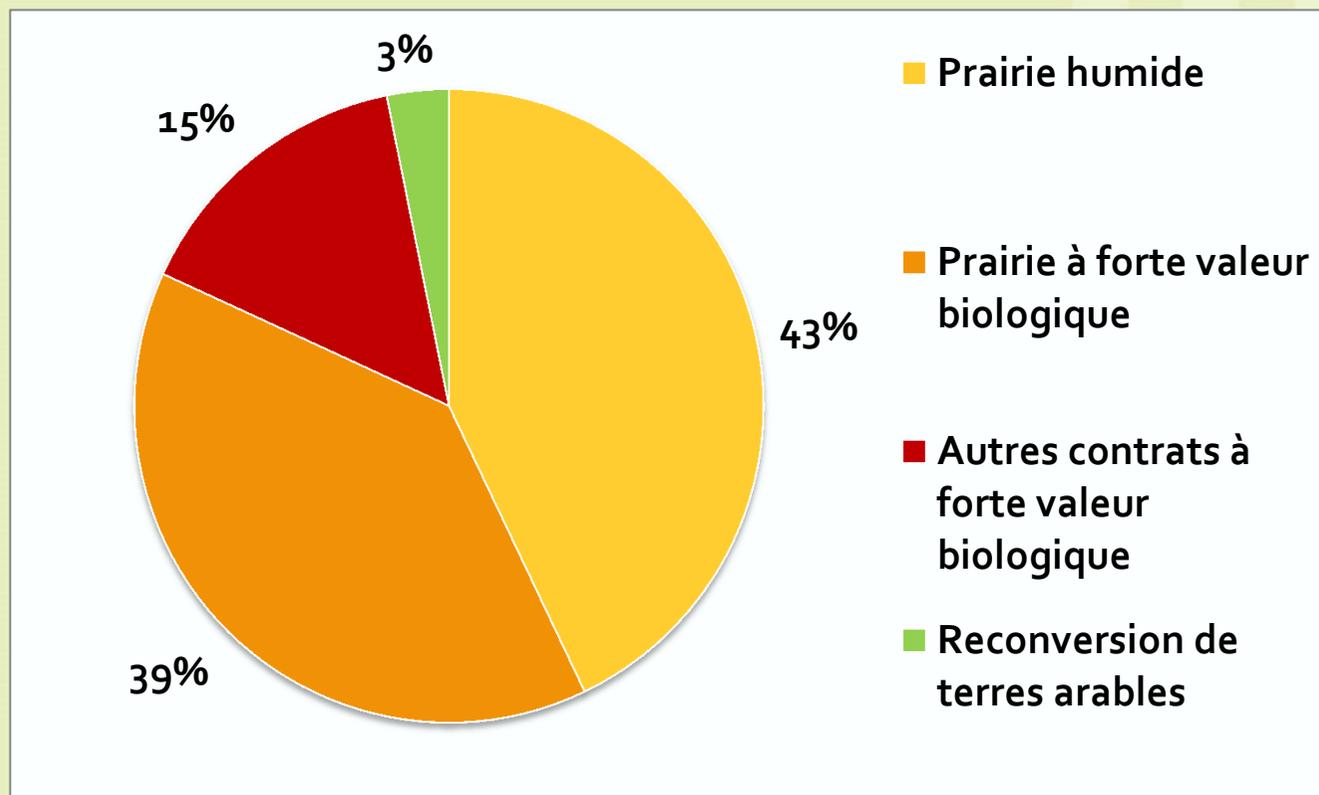


Les Mesures agri-environnementales

7 cahiers des charges : de 150 à 270 € / ha :

- HE 1 : Mesure Prairie Humide (MPH)
- HE 2 : Prairie à forte valeur biologique « pâturage et fauche »
- HE 3 : Prairie à forte valeur biologique « fauche dominante »
- HE 4 : Reconversion de Terres Arables (RTA)
- RA 2 : Mesure Rôle des genêts
- MI 2 : Mesure Mizottes
- BA 1 : Maintien des baisses en eau





3/ EVALUATION ET REECRITURE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

LE DOCOB MARAIS POITEVIN
METHODE POUR L'EVALUATION
CALENDRIER PREVISIONNEL



Le Document d'Objectifs

- C'est le document de gestion du site Natura 2000
- Il dresse et confronte les enjeux écologiques et les enjeux socio-économiques du site
- Il définit les actions à mettre en œuvre pour la conservation des habitats et des espèces
- Il comporte 47 fiches actions
- Le DOCOB Marais poitevin a été validé par le COPIL et approuvé par arrêté préfectoral en 2003



Evaluation du DOCOB

- Nécessaire après 10 ans de mise en œuvre
- Opportunité pour une mise en cohérence plus poussée avec l'ensemble des outils d'intervention sur le marais
- Confiée à un bureau d'étude sous maîtrise d'ouvrage de l'EPMP



Etapes de l'évaluation

- Bilan écologique
- Bilan technique et financier
- Enquête auprès des acteurs
- Perspectives et nouvelles orientations pour la réécriture



Calendrier prévisionnel

- Janvier 2014 : lancement de l'appel d'offre
- Juillet-Août 2014 : rendu du bureau d'étude
- Automne 2014 : restitution au COPIL et lancement de la réécriture
- 2015 : Réécriture du DOCOB



4/ DISPOSITIFS DE SUIVI DE LA BIODIVERSITE

ORGANISATION

OBSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL

SUIVI EN LIEN AVEC LA GESTION DE L'EAU



Le suivi de la biodiversité Pourquoi?



- Vérifier que les engagements de conservation sont tenus vis-à-vis de l'Europe notamment
- Evaluer la pertinence des outils de gestion de la zone humide
- Améliorer les connaissances et les partager avec le grand public, les porteurs de projets, etc.



Le suivi de la biodiversité Comment?

Observatoire du
Patrimoine Naturel

Suivi biodiversité en lien
avec la gestion de l'eau

Parc du Marais poitevin



EPMP

Suivi à long terme des
tendances d'évolution des
principaux habitats et
espèces caractéristiques du
Marais poitevin

Suivi ciblé de l'influence de la
gestion de l'eau sur
l'évolution de la biodiversité

Forte complémentarité des deux dispositifs





Observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin

Parc
Interrégional
du Marais
poitevin

Ma recherche...

Un Observatoire

Les fondements de l'Observatoire, sa charte et son réseau d'acteurs

Faune du Marais poitevin

Les espèces faunistiques emblématiques du Marais poitevin

Cartographie interactive

Des informations précises et actualisées sur un territoire donné

> Agenda

Valorisation des informations

Information du grand public et des professionnels

Répertoire d'études

Flore du Marais poitevin

Les espèces floristiques emblématiques du Marais poitevin

Saisie des observations

Une interface de saisie en ligne (SERENA)



• Pôle Flore Habitats



• Pôle Amphibiens - Reptiles



• Pôle Mammifères



• Pôle Avifaune



• Pôle Entomofaune



• Pôle Poissons



• Pôle Espèces Exotiques Envahissantes



• Pôle Agents du mara & batellerie

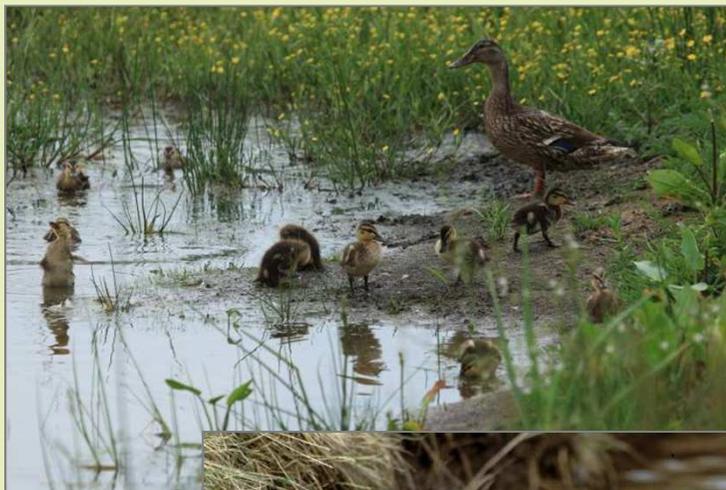
Contact | Plan du site | Aide à la navigation | Syndication RSS2 | Mentions légales | Conditions d'utilisation | Politique d'accessibilité | Crédits | Espace privé



Réalisation Technique : Observatoire régional de l'environnement Poitou-Charentes
Membre actif du RPAPN : <http://www.biodiversite-poitou-charentes.org/>

Suivre et comprendre l'évolution de la biodiversité

Quelques résultats

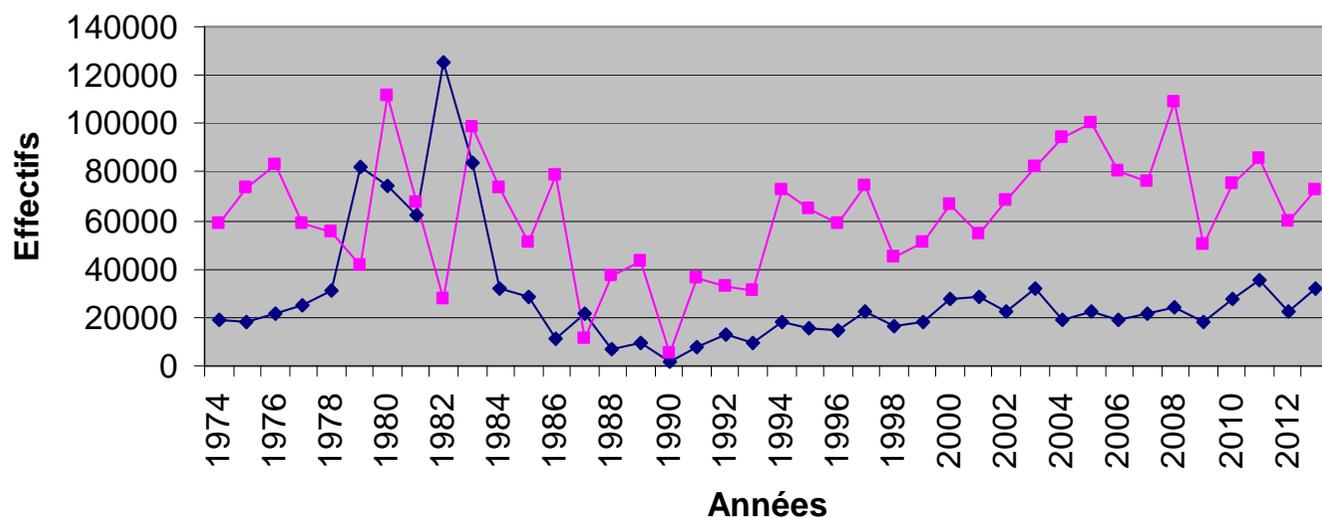


Pôle avifaune



Hivernage des canards et limicoles

Evolution des canards (hors Tadorne de Belon) et des limicoles (hors Pluvier doré et Vanneau Huppé) du Marais poitevin (source OPN / ONCFS RNN Baie de l'Aiguillon)



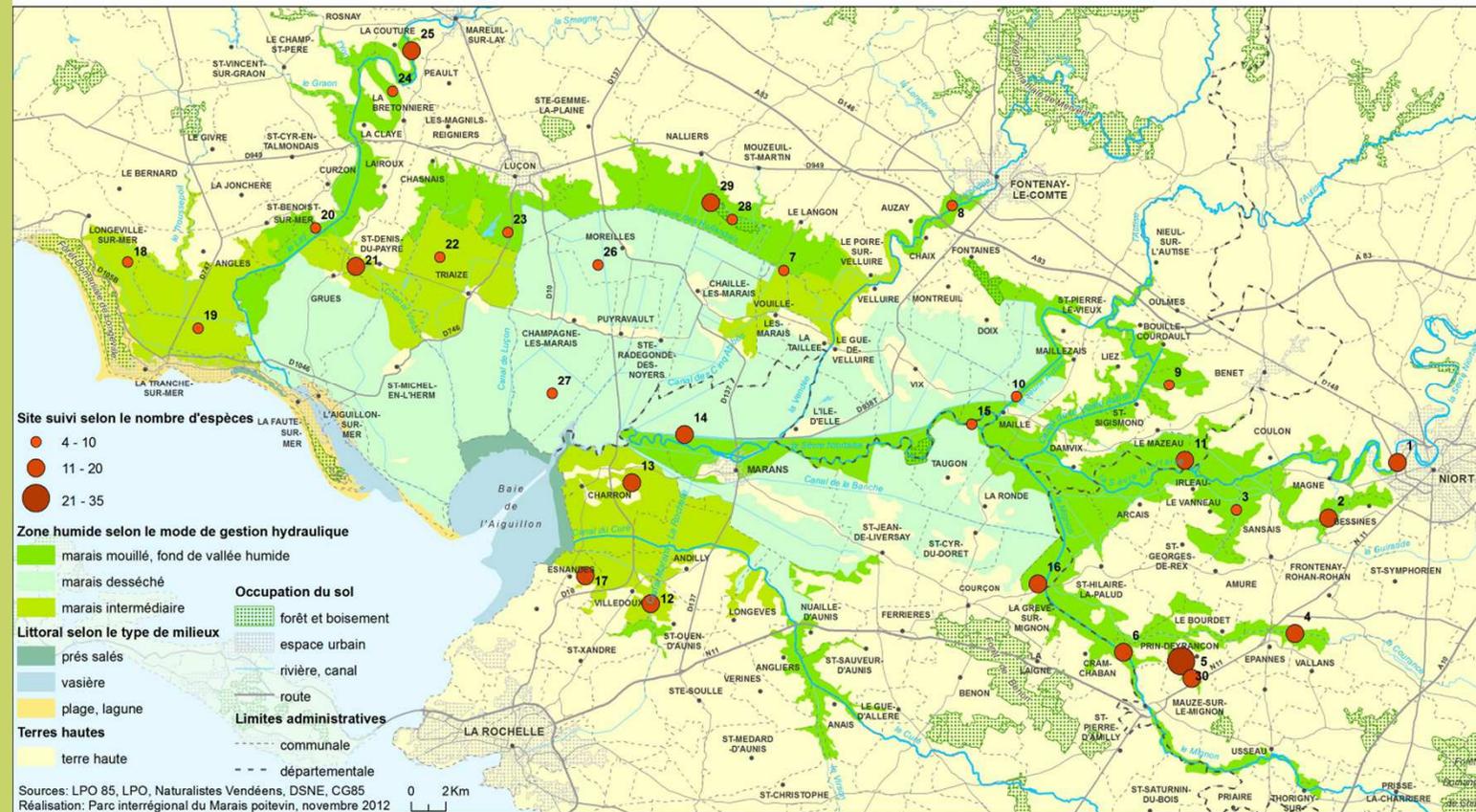
—◆— Canards (hors Tadorne de belon) —■— Limicoles (hors Pluvier Doré et Vanneau huppé)



Pôle insectes : Libellules

- > 44 espèces observées sur les 30 sites en 2012
- > Richesse spécifique moyenne = **11,53** (e.t.=5,86) ; [4;35]

Richesse en espèces d'odonates des sites suivis en 2012



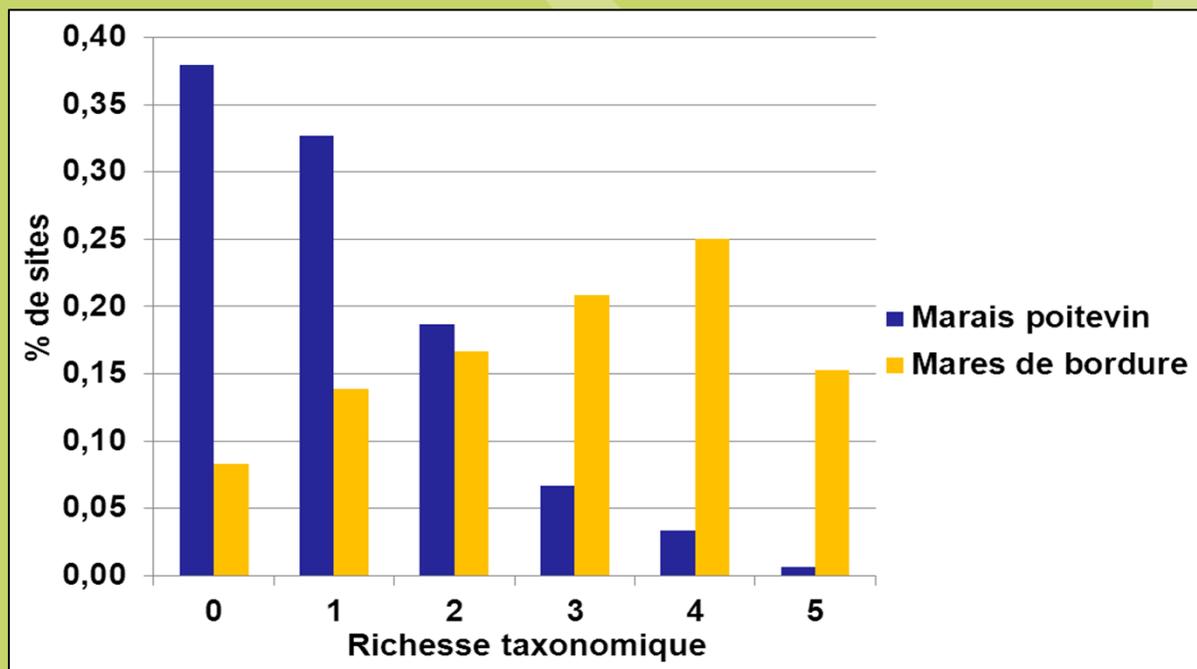
Parc
interrégional
du Marais
poitevin

Pôle Amphibiens



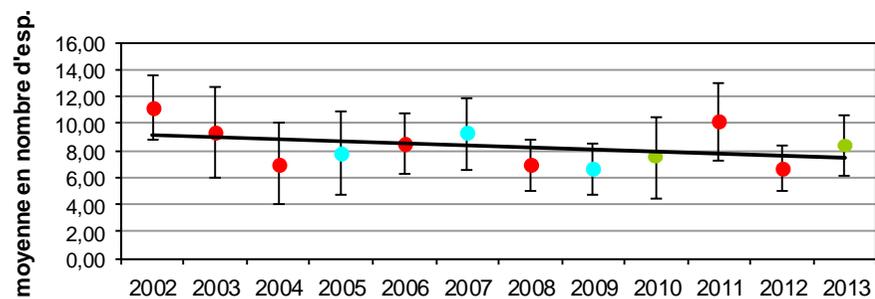
Suivis en cours sur :

- 150 habitats de reproduction en zone humide
- 72 mares bocagères en bordure de la zone humide

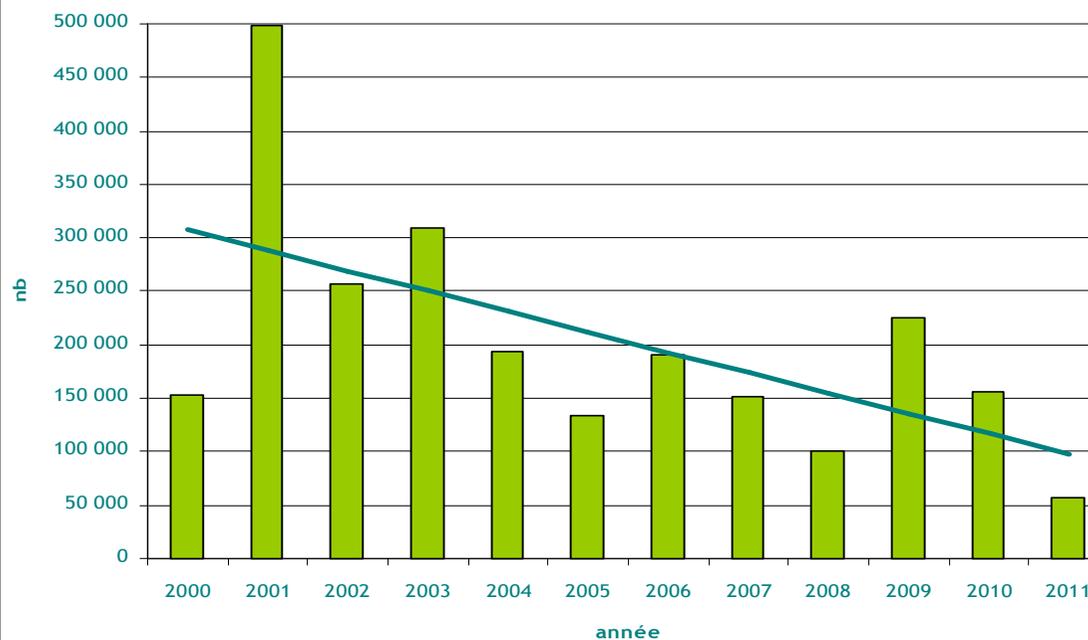


Pôle Poissons

Richesse spécifique des espèces
(25 espèces recensées)



Evolution des captures d'anguille <150 mm aux Enfreneaux





Tendances et principaux résultats

- **Stabilisation** des surfaces de prairies naturelles
- **Concentration** des oiseaux sur les zones en eau en hiver et au printemps et sur les espaces protégés
- **Dégradation** des cortèges faunistiques dans les milieux aquatiques
- **Intérêt** des zones de bordure du marais : plaine/bocage



<http://www.biodiversite.parc-marais-poitevin.fr>





Valorisation des résultats :

- Site internet
- Conférences et Assemblées générales
- Réunions MAEt auprès des exploitants agricoles
- Journée de restitution des résultats de l'OPN (30/01/2014)
- Intégration dans les études nationales et publications



Transfert des données compilées

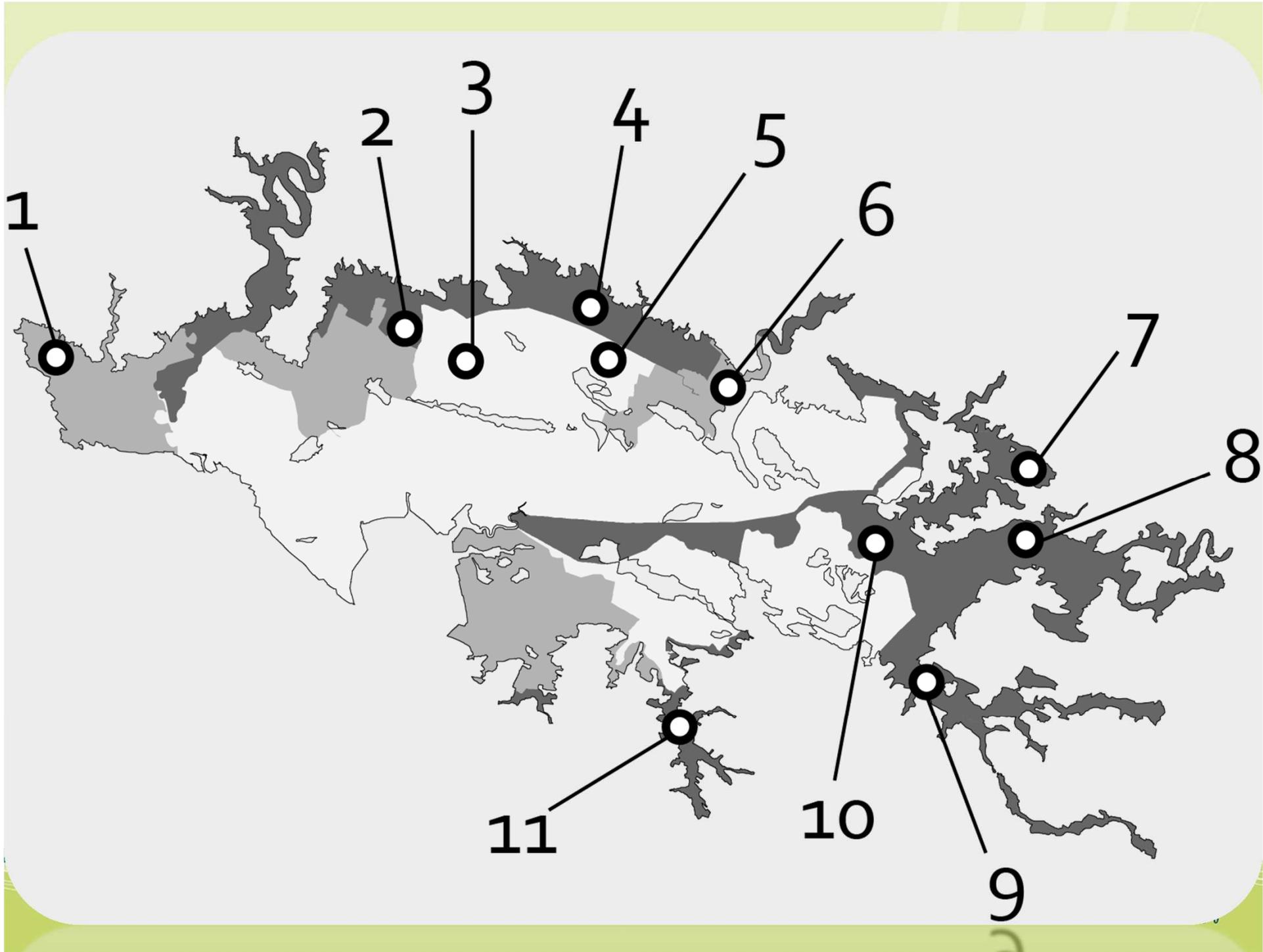
- Etudes incidences Natura 2000,
- Programmes : cartographies zone humide, SCAP, etc,
- Base de données naturalistes



Le suivi de la biodiversité en lien avec la gestion de l'eau

- Une demande du SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015
- Suivi d'une batterie de paramètres biologiques et hydrauliques
- 11 sites échantillons sur tout le marais
- Partenariat avec l'Université de Rennes 1
- Tests en 2013 et lancement opérationnel en 2014
- Premiers résultats en 2015





5 / OUTILS DE COMMUNICATION

SITE INTERNET NATURA 2000
LETTRE D'INFORMATION
ACTIONS DE SENSIBILISATION



2^{ème} lettre d'information Natura 2000

NATURA 2000 EN MARAIS POITEVIN

LETTRE D'INFORMATION

N°1



Yann Héary
Président du Parc Interrégional
du Marais poitevin

Édito

Le Marais poitevin est un territoire reconnu pour ses paysages et ses ressources naturelles héritées de siècles d'évolution et d'aménagements.

C'est aussi un territoire très « vivant » et actif, avec près de 60 habitants au km² en moyenne.

Cette zone humide reste cependant vulnérable.

La désignation en site Natura 2000 du Marais poitevin est non seulement une reconnaissance, mais a aussi un atout pour déployer des moyens humains, techniques et financiers pour préserver et valoriser au mieux la biodiversité et soutenir un développement durable sur le territoire.

Le réseau Natura 2000 n'est donc pas un musée où la vie serait figée, une carte postale d'une nature vierge où l'homme ne serait que spectateur. Bien au contraire, la démarche Natura 2000 se distingue par la volonté de faire cohabiter une nature préservée et des activités humaines respectueuses et responsables.

Ceci dans le cadre d'une réflexion locale concertée et animée par tous les acteurs concernés par la vie du site.

Voilà tout l'enjeu que se fixe au quotidien le Parc interrégional du Marais poitevin dans sa mission d'animateur du site Natura 2000 du Marais poitevin confiée par l'État.



Natura 2000, un réseau européen pour une biodiversité à préserver

En France, sur 4 500 espèces végétales et animales, indigènes recensées, 943 sont menacées, 387 sont en danger ou vulnérables, 25 se sont déjà éteintes ou sont présumées éteintes.

Natura 2000 est né de la volonté de maintenir cette biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques, culturelles et régionales présentes sur les sites désignés.

La démarche Natura 2000 s'appuie sur deux directives européennes :

- la Directive Oiseaux de 1979 (2009-147)
- la Directive Habitats de 1992 (1992-43)

Il revient à chaque état de désigner sur son territoire des sites d'intérêt européen pour leur richesse biologique.

Au total pas moins de 25 000 sites constituent aujourd'hui le réseau Natura 2000 en Europe, soit 18% du continent !

De par la diversité de ses paysages, de sa faune et de sa flore, la France joue un rôle important dans la construction de ce réseau européen. Avec plus de 1 700 sites, le réseau national de Natura 2000 couvre 12,4% de la superficie de la France.



- Actualités du site
- Signer un contrat Natura 2000
- L'évaluation du Document d'Objectifs
- L'Observatoire du Patrimoine Naturel



Actions de sensibilisation



- journées de formation MAE
- formation des bateliers, agents communaux, etc.
- sorties et conférences auprès du grand public
- intervention du réseau Rénet auprès des scolaires
- formation des étudiants



CONCLUSIONS

Evaluation du DOCOB en 2014

Réécriture en 2015

Continuité de l'animation (contrats et chartes)

Mise en ligne du site internet

PROCHAIN COPIL AUTOMNE 2014



Contact de l'animateur du site Natura 2000 :



Ensemble, développons un territoire exceptionnel



SYNDICAT MIXTE DU PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon

TÉLÉPHONE > 05 49 35 15 20

TÉLÉCOPIE > 05 49 35 04 41

COURRIEL > correspondance@parc-marais-poitevin.fr

SITE INTERNET > www.parc-marais-poitevin.fr